

dans la science de la vie par le seul instinct de sa piété et de son amour que les saints solitaires l'étaient devenus après une longue expérience des choses humaines, notre petite bergère se créait une retraite dans la retraite même. Jamais on ne la vit rechercher la compagnie des autres enfants ; leurs jeux ni l'attiraient pas, et leurs rires ne troublaient point ses recueils. Elle ne parlait quelquefois aux filles de son âge que pour les exhorter à se souvenir de Dieu.

(à continuer.)

ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.